

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet MCPHY GIGAFACORY sur la commune principale de l'AIOT AVENUE DE LA GRANDE PISTE 90150 FOUSSEMAGNE.

La référence de votre dossier est A-3-SRR2RJLE et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 30/11/2023 à 18h13 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**Autres modes d'exploitation**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **43806811600054**

Organisme : **ESSOR INGENIERIE**

Fonction : **RESPONSABLE AGENCE INGENIERIE ET TERRITOIRES**

### Personne morale

N° SIRET **50220591700078**

Raison sociale **MCPHY ENERGY**

Forme juridique **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**79 RUE GENERAL MANGIN**

**38100 GRENOBLE**

### Signataire

Qualité : **RESPONSABLE D USINE**

### Référent

Fonction : **RESPONSABLE BUREAU ETUDES ENVIRONNEMENT**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **MCPHY GIGAFACTORY**

Description des activités :

**Il s'agit de la construction de la GIGAFACTORY pour l'entreprise MCPHY. Cette usine fabriquera des électrolyseurs. Afin d'accompagner ses perspectives de croissances sur le moyen et le long terme, McPhy souhaite augmenter ses capacités de production et cette usine GIGAFACTORY va permettre la fabrication des électrolyseurs. Créé en 2008, McPhy est un acteur majeur du secteur de l'hydrogène. Spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène, McPhy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène zéro-carbone comme solution pour la transition énergétique. Fort de sa gamme complète dédiée aux secteurs de l'industrie, la mobilité et l'énergie, McPhy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications d'approvisionnement en matière première industrielle, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible ou encore de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. McPhy est prêt pour le passage à l'échelle industrielle et à répondre à la massification des marchés, étape indispensable pour optimiser la compétitivité de l'hydrogène zéro-carbone. Les activités industrielles de McPhy relatives à la fabrication des Electrolyseurs se composent en 4 parties : La fabrication des stacks ; La préfabrication des tuyauteries pour la partie Balance of Plant ; L'assemblage de la partie Balance of Plant (BOP); Les essais.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**AVENUE DE LA GRANDE PISTE**

**90150 FOUSSEMAGNE**

X : 1000648

Y : 6735365

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Un équipement de sprinklage est mis en oeuvre, modifiant les besoins en eaux d'extinction d'incendie**

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Autres modifications

Autres modifications apportées à l'installation

**La défense incendie du site a évolué et un système de sprinklage est mis en place. dans ce cadre les besoins en défense incendie sont modifiés. le calcul D9 et le calcul D9A ont été modifiés et sont remis en PJ. un besoin de 630m<sup>3</sup>/h soit 1260m<sup>3</sup> pour 2h est nécessaire. Ce besoin sera assuré par les 4PI autour du site (120m<sup>3</sup>/h cumulés, soit 240m<sup>3</sup> pour 2h), 1 réserve publique de 360m<sup>3</sup>, 1 autre réserve publique de 360m<sup>3</sup>, soit un total de 960m<sup>3</sup>. un bassin complémentaire de 300m<sup>3</sup> est positionné sur le terrain**